



**AVIS DE COURSE
LES RILLAUDS – NDC VOILE**

A ANGERS LAC DE MAINE - LE 07 DECEMBRE 2025

1. L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course internationales pour ISAF 2025-2028
- Les règles de classe et les règles de jauge des séries concernées
- Les règlements des championnats Fédéraux et des Classements Nationaux
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le présent avis de course
- Les instructions de courses et leurs annexes

2. CLASSES CONCERNEES :

La régata est ouverte à tous les dériveurs, catamarans, les planches à voile et wingfoil.

3. PROGRAMME :

DIMANCHE 07 DECEMBRE 2025

11h mise à disposition du Comité de course.

Heure limite pour le lancement du dernier départ 16h30.

Palmarès : le soir lors de l'apéritif.

4. CLUB ORGANISATEUR :

NDC Voile ANGERS

75 avenue du lac de Maine

49000 ANGERS

5. LIEU DE LA REGATE :

Lac de Maine Angers

6. INSCRIPTIONS :

DIMANCHE 07 DECEMBRE 2025 : 9H A 10H30 Accueil, Inscriptions

Pièces à fournir sur place : - la licence FFVoile 2025,

- pour les mineurs : l'autorisation parentale + licence compétition ou un certificat médical.

7. DROITS D'INSCRIPTION :

Inscription : 10€/équipage.

8. PARCOURS : Voir instructions de course

RENSEIGNEMENTS : 02 41 73 83 00 – contact@ndevoileangers.com

RAPPEL/ La circulation automobile est interdite sur le parc de loisirs ; il est donc demandé de déposer le matériel de navigation et de ressortir se garer sur les parkings extérieurs.

LE LAC DE MAINE EST UN PLAN D'EAU MUNICIPAL INTERDIT A LA NAVIGATION DES EMBARCATIONS A MOTEUR SAUF SECURITE.